

Mobilisations

- Des partis politiques fédéraux ont entamé des démarches visant à protéger les régimes de retraite des travailleurs en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'entreprise. En septembre dernier, le NPD a fait état de son intention de faire une proposition allant en ce sens, alors que le Bloc québécois est passé à l'acte en présentant, mardi le 17 octobre 2017, un projet de loi à la Chambre des communes. Accompagnée de retraités de la compagnie minière Cliffs, la députée bloquiste Marilène Gill a présenté ce projet visant à faire reconnaître les régimes de retraite de compagnies en restructuration financière comme des créanciers prioritaires. Il s'agit d'un enjeu de politique publique majeure pour les retraites au Québec et au Canada. Le syndicat des Métallos a incité le gouvernement canadien à donner suite à cette demande.

<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/loi-protegeant-les-rentes-en-cas-de-faillite-ou-darrangement-avec-les-creanciers---les-metallos-presentent-les-partis-de-faire-cause-commune-651267113.html>

- Le Réseau PRI Québec a tenu un colloque sur l'investissement responsable le 26 octobre dernier. Un portrait de la finance responsable, produit par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), a été présenté à cette occasion. La présentation de ce portrait, ainsi que d'autres communications réalisées lors de l'événement, sont maintenant disponibles en ligne.

<http://pri-quebec.org/wp-content/uploads/2017/09/Portrait-IR-CDostie-2017.pdf>